

AVIS N° 227-2023 / DC/BR / DG

CRRH - UEMOA 5,85% 2015-2025

**Paiement des intérêts semestriels
et Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Compte-Conservateurs, que la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) procédera, le 04 janvier 2024, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « CRRH-UEMOA 5,85% 2015-2025 » pour un montant global net d'impôt de 1 048 818 750 FCFA (un milliard quarante-huit millions huit cent dix-huit mille sept cent cinquante FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : Atlantique Finance, 01 BP 2864 Abidjan 01 - CÔTE D'IVOIRE ; Tél : (225) 27 20 31 21 21 ; Fax : (225) 27 20 32 06 77.

Fait à Abidjan, le 26 décembre 2023

Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central/Banque de Règlement
et par Délégation




Le Directeur du Département des Opérations
Guimba SYLLA